



POLITIQUE DE COLLABORATION ET DE NON-SOLICITATION

L'un des principaux atouts et avantages que procure l'adhésion à FPC est la possibilité de réseauter et, dans certains cas, de collaborer afin d'accroître l'efficacité du secteur. Ces activités se déroulent de façon structurée et informelle. FPC encourage ses membres à entrer en contact avec d'autres membres qui partagent des intérêts similaires déclarés. Les membres peuvent aussi consulter LiaisonMembres sur le site Web de FPC ou communiquer avec FPC pour trouver des collaborateurs potentiels. La collaboration engendre souvent des retombées plus importantes.

Un membre peut proposer à d'autres membres de cofinancer des projets avec lui et peut aussi agir comme administrateur et trésorier des fonds destinés à des projets d'intérêt commun qu'il reçoit d'autres membres.

Cependant, l'accès au répertoire des membres de FPC est un privilège qui ne doit pas être utilisé à des fins de sollicitation générale comme l'envoi de courriels, de prospectus, de demandes de dons ou d'autres documents de collecte de fonds semblables. FPC n'autorise pas les entreprises commerciales qui sont liées à des organismes de bienfaisance membres de FPC à se servir de cette adhésion pour démarcher les membres de FPC.

Si un membre de FPC contrevient à la présente politique, le président du conseil d'administration de FPC communiquera avec lui. Si le membre est en désaccord avec l'interprétation et l'application de la politique, il aura la possibilité de discuter de la situation avec le Comité de gouvernance.

La responsabilité d'interpréter la présente politique, de la faire respecter et de prendre des mesures à l'égard de tout membre revient au conseil d'administration de FPC, après consultation du Comité de gouvernance. Si le conseil d'administration conclut que le membre contrevient à la politique, ce dernier aura un délai de quatorze (14) jours pour fournir une preuve de rétractation et de conformité. À l'expiration de ce délai, le Comité de gouvernance présentera une recommandation finale au conseil d'administration quant à la mesure à prendre.

Nous adhérons à la politique ci-dessus et nous nous engageons à la respecter :

NOM _____ TITRE _____

ORGANISME _____ DATE _____